



# POLITIQUE ALIMENTAIRE

## École de la Chanterelle

En 2007, le gouvernement du Québec adoptait une politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. En 2008, la Commission scolaire adoptait une politique ayant le même objectif pour les écoles étant sous sa responsabilité.

Ces politiques reposent sur le fait que l'acquisition de saines habitudes de vie et la réussite éducative vont de pair. En effet, il est reconnu qu'une saine alimentation influence positivement la croissance des jeunes et dispose davantage à l'apprentissage.

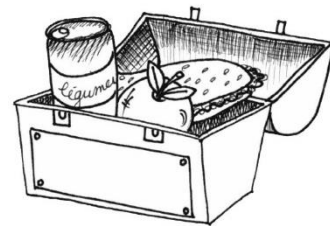
Dans ce contexte, nous avons jugé pertinent de définir des encadrements qui se veulent conformes à la politique gouvernementale, celle de la Commission scolaire des Sommets et aussi qui tiennent compte de la réalité des familles.

### Les collations

- Seuls les fruits, les légumes et les produits laitiers sont acceptés comme collation.
- Aucun partage de collation n'est accepté entre les élèves.

### Les repas

- L'école recommande un repas composé d'aliments variés privilégiant les aliments de bonnes valeurs nutritives.
- L'école a le devoir de sensibiliser les parents à cet égard sans toutefois interdire des aliments sauf les boissons gazeuses, les croustilles, les friandises et les barres de chocolat commerciales.



### Activités pédagogiques et événements spéciaux

- Un enseignant qui souhaite réaliser des activités d'apprentissage ou récréatives en utilisant des aliments à faible valeur nutritive peut le faire. Ce type d'activité doit demeurer exceptionnel, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune régularité dans cette pratique.
- Aucune nourriture n'est acceptée venant de la maison pour les autres élèves, sauf à la demande de l'enseignant lors des fêtes ou lors de projets spéciaux.

## Allergies particulières

- Comme dans plusieurs milieux au Québec, les noix et les arachides sont interdites ainsi que des aliments pouvant contenir des noix et des arachides.
- Des élèves vivent avec des allergies particulières mettant parfois leur santé et même leur vie en danger. Pour ces cas particuliers, un *plan d'intervention* est réalisé et précise les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer leur sécurité.

# Le guide alimentaire

**CANADIEN**

**POUR MANGER SAINEMENT  
À L'INTENTION DES  
QUATRE ANS ET PLUS**

Savourez chaque jour  
une variété d'aliments  
choisis dans chacun de  
ces groupes.

Choisissez de  
préférence des  
aliments  
moins gras.

